

ADMISSION À L'HÔPITAL

AIDE MÉDICALE D'URGENCE (*Urgencias*)

Le service médical d'urgence ne peut être utilisé qu'en cas d'accident grave ou de maladie ne pouvant pas être soignée par le *Centro de Salud* ou par le médecin traitant.

Comme il a été écrit ci-avant, essayez de vous faire accompagner par une personne connaissant la langue espagnole. Certains hôpitaux emploient du personnel parlant le français, l'anglais, et même l'allemand mais, vous pouvez avoir la malchance qu'il n'y ait aucun membre de ce personnel présent dans le service à ce moment.

À son arrivée à **Urgencias**, le patient sera immédiatement ausculté par un médecin (ou, si ce n'est pas trop grave, il devra patienter un peu). Habituellement, la personne accompagnant le patient devra rester dans la salle d'attente. À l'accueil il faudra donner toutes les coordonnées du patient – nom, adresse, âge, *tarjeta sanitaria* (carte SIP/INSS) ou la carte EHIC, quels sont les médicaments utilisés, etc. Il est particulièrement pratique d'avoir toutes ces données avec vous – complétez, **dès maintenant**, les **pages 98 et 99 "INFORMATION PERSONNELLE"** de cette brochure, et conservez-en une copie dans votre sac à main, portefeuille et aussi dans votre véhicule!

Le temps requis pour traiter le patient peut durer des heures lorsque le(s) médecin(s) doi(ven)t attendre le résultat des radiographies ou des analyses de laboratoire. Faites alors preuve de patience. Enfin, si le problème est connu ainsi que le traitement approprié, vous en serez informé et, la plupart des temps, vous pourrez voir le patient.

Si le patient peut regagner son domicile, le médecin rédigera un rapport de ce qu'il a trouvé et réalisé et que vous remettrez au médecin traitant (*médico de cabecera*) pour qu'il fasse une ordonnance ou continue le traitement.

Certains patients peuvent être admis dans le service réanimation, aux fins d'observation, pour maximum 48 heures. Une personne peut alors rendre visite au patient, pendant un temps déterminé, pour aider à le soigner.

S'il **doit être admis** à l'hôpital, on vous fera savoir dans quel service il se trouve, mais il peut se passer un certain temps avant qu'il y soit arrivé.

SOINS INTENSIFS (*U. C. I. = Unidad de Cuidados Intensivos*)

Les patients gravement atteints sont admis dans le **Service Reanimation (Intensive Care)** où ils sont soignés par du personnel hautement qualifié et, si nécessaire, reliés à des appareils de technologie avancée.

Les visiteurs sont journalièrement admis, seulement pour une courte période. Le médecin ayant le patient en charge est habituellement présent, à ce moment, afin de discuter de ses progrès.

Il est important qu'un membre de la famille puisse être contacté, à tout moment, au cas où l'état du patient empirerait ou si une opération s'avèrerait nécessaire. Éventuellement, il devra donner son autorisation pour un nécessaire traitement. Ceci implique que l'épou(se)x ou parent avec qui le patient était en vacances, ici, devra rester en Espagne même si les vacances sont terminées.

Dès que son état se sera stabilisé, le patient sera déplacé vers un service ordinaire même s'il est, peut-être, encore gravement malade.

Le SERVICE HOSPITALISATION (*Planta de ...*)

La plupart des hôpitaux ne disposent que de services pour cas aigus et maladies chroniques où le patient en phase terminale ne peut pas être admis pour un temps indéterminé. Si, à l'hôpital, on ne peut plus améliorer son état, il sera envoyé à son domicile, ou, s'il y a de la place et si la note de frais est réglée, dans une institution de soins appropriée.

ADMISSION à L'HÔPITAL (*Ingreso en el Hospital*)

Si, sur avis du spécialiste, vous avez été mis sur la liste d'attente pour être admis à l'hôpital, vous recevrez, par courrier ou par téléphone, la date et l'heure à laquelle vous devrez vous présenter. Vous devrez, alors, vous munir de votre carte SIP (*tarjeta sanitaria*) ou carte EHC ainsi que de votre passeport ou carte d'identité pour vous rendre au **Bureau des Admission** (*Admisión*) aux fins d'inscription.

Admission pour une opération: un mois avant l'opération, ou parfois plus, vous recevrez un rendez-vous avec l'anesthésiste (*narcotiseur*), pour une visite de routine afin de déterminer si vous êtes en bonne condition pour être opéré.

A l'admission vous devrez apporter :

- La trousse de toilette et le nécessaire à raser
- Des pantoufles
- Un peignoir (lorsque vous pourrez quitter le lit)
- Les lunettes (ou lentilles de contact), dentier, appareil auditif, etc. avec leur housse respective (parfois ces objets seront enlevés pendant certains tests et pendant l'opération)
- Une petite somme d'argent pour téléphoner ou pour des cartes de TV
- Une liste des numéros de téléphone des membres de la famille et des amis